



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 28 janvier 2025,

### **Priorité à la jeunesse : Nouveau mandat de l'Assemblée Départementale des Collégienn·e·s**

**Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Marie-Pierre SADOURNY, vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse, ont accueilli, aujourd'hui à l'Hôtel du Département, les nouveaux jeunes élu.e.s qui siègent à l'Assemblée Départementale des collégiens, en présence des équipes pédagogiques et des représentants des associations partenaires : Les Francas, la Ligue de l'Enseignement, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, Les Petits Débrouillards et l'AFEV.**

En ouverture de séance, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département s'est réjouie : *« C'est la première fois que l'ensemble des 31 collèges publics répond présent ! Cela permet une bonne représentation territoriale. L'égalité entre les filles et les garçons est également respectée, ce qui est aussi très important dans le cadre des travaux de réflexions que vous allez mener. Avec Marie-Pierre Sadourny, nous comptons sur vous pour faire vivre cette assemblée et vous engager dans les ateliers thématiques qui seront animés par les associations locales, que je tiens à remercier. »*

En créant l'Assemblée départementale des collégiens en 2019, le Département a souhaité offrir à la jeunesse des Pyrénées-Orientales un lieu d'initiation à la citoyenneté, à l'engagement collectif et à la vie démocratique. Cette instance est issue de la concertation citoyenne « Imagine les P.O », engagement n°10, et s'inscrit dans les valeurs de solidarité, d'écologie et de citoyenneté.

Fort du succès des deux derniers mandats, le Département poursuit son dispositif de participation citoyenne des jeunes. La dernière mandature s'est clôturée en juin 2024 et a permis le vote de 10 délibérations émanant des commissions et la rédaction de la charte de la Laïcité comprenant des propositions d'actions concrètes. A cet effet, il appartiendra aux nouveaux élu.e.s d'assurer le suivi de leur mise en œuvre en évaluant leur faisabilité matérielle et financière.

Aujourd'hui, les 61 collégienn.e.s issus de l'ensemble des collèges publics des Pyrénées-Orientales, soit 31 établissements, ont découvert les missions et compétences du Département, les commissions dans lesquels ils vont s'investir tous les deux mois autour d'ateliers, de discussions et des temps de délibération, encadrés par le service jeunesse du Département ainsi qu'avec les Fédérations d'éducatrices populaires (AFEV, Les Petits Débrouillards, Les Francas, La Ligue de l'Enseignement et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux).



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Un temps consacré à la présentation du rôle des co-Présidents a également eu lieu pour organiser le vote

À l'issue de cette journée, Malia MERCURY du collège de Saint André et Guélouan LANGLOIS-MARCHAL du collège de Saint Paul de Fenouillet ont été élus co-présidents pour ce nouveau mandat de deux ans.







  
**Marie-Pierre S**  
Vice-Présidente d  
en charge de l'Education







